

# Les phares, Un patrimoine scientifique au service des marins

*Le ministère de la culture a classé, en 2010, 14 phares Monuments Historiques. La commission des Monuments Historiques de Charente-Maritime en a retenu 4 sur les 11 présentés : les phares de Chassiron, des Baleines et des Baleineaux, de Saint-Georges-de-Didonne et ceux de l'île d'Aix. Ces propositions seront examinées lors de la commission nationale de Juin 2012. Le musée de la Marine présente à Paris une grande exposition «Pleins feux sur les phares» en Mars 2012. Alors ?*

## A

T'origine les phares étaient des feux à ciel ouvert allumés en haut d'une colline. Homère cite ces brasiers. **Le phare d'Alexandrie** construit au 3e siècle av. J.-C. sur l'île de Pharos est l'une des Sept Merveilles du monde et donne son nom à ce genre de construction dans les langues latines et scandinaves. Avant le 19e siècle, leur implantation sur notre territoire est conditionnée par les besoins des marines de guerre et de commerce.

Ainsi la construction du plus ancien phare que l'on ait conservé en France, celui de **Cordouan** dans l'estuaire de la Gironde, a été entreprise par *Louis de Foix* en 1584 et s'est achevée en 1611. Les textes citent dès l'époque carolingienne un

fanal à cet endroit, reconstruit deux fois au Moyen-Age. Il signale l'entrée de la Gironde qui mène au port de Bordeaux dont les vins étaient très appréciés des Anglais : d'où le trafic naval dans l'estuaire et la construction d'un phare pour prévenir des dangers. C'est le premier phare à avoir été classé Monuments Historiques en 1862.

Au 17<sup>e</sup> siècle, ports et marines militaire et de commerce se développent. *Colbert* entreprend en 1661 les premières tentatives d'un programme d'éclairage des côtes. L'arsenal de Rochefort est décidé en 1666. *Vauban* fait construire les premières tours à feu pour protéger la voie de la Charente qui y conduit : **le phare des Baleines** sur l'île de Ré en 1682 et de **Chassiron** sur l'île d'Oléron en 1685. Ce sont des tours de deux à quatre étages avec une plateforme pour le foyer où l'on brûle à l'époque du bois, du charbon, de l'huile de poisson. Y vivent des gardiens. Chaque navire entrant et sortant paie une taxe.

Des innovations techniques vont se succéder. Les lampes munies de becs à huile et de réflecteurs métalliques choisies pour l'éclairage public des réverbères en 1764 sont adoptées pour les phares. En 1782 la lanterne de Cordouan est la première à être équipée de 80 réverbères de cuivre argenté où brûle un mélange d'huiles animales et végétales. La lanterne est vitrée pour la protéger des intempéries et pourvue du mouvement rotatif d'horlogerie, innovation suédoise au **phare de Marstrand** en 1780. Chaque phare a ainsi une identité propre caractérisée par son clignotement et son scintillement.

Puis des innovations administratives vont faire l'originalité de la France en matière d'éclairage des côtes. En 1792 la signalisation devient affaire d'état : elle est mise sous tutelle de la Marine. En 1806 le corps des Ponts et Chaussées est responsable des phares. En 1811 la commission des phares est créée pour réfléchir à un système cohérent de répartition des feux. Pour dresser les premiers relevés systématiques des côtes, est constitué le corps des ingénieurs hydrographes. Ils commencent leurs travaux par Brest en 1816. La commission rend son rapport en 1825 : elle s'est fixée pour but de faire connaître les écueils au moyen des phares de façon à ce que lorsqu'on s'éloigne d'un phare on voit celui dont on se rapproche. La construction de 45 phares est prévue.

Entre-temps, *Augustin Fresnel* présente en 1822 un nouveau système d'éclairage des phares : des lentilles de verre équipées d'un système tournant. Il dirige lui-même l'installation de la première optique à échelons au **phare de Cordouan**. La lampe à trois mèches concentriques brûle de l'huile de colza.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle les découvertes de nouvelles sources lumineuses, le gaz sous pression et l'électricité, permettent l'adoption de signaux brefs et puissants. En 1894 la commission remplace les mots «scintillant» et «clignotant» par les mots «éclat» et «occultation». Les ampoules vont évoluer jusqu'aux halogènes très puissants. Les systèmes électroniques automatiques apparaissent ; les gardiens disparaissent. Maintenant les écueils sont signalés par des balises lumineuses qui présentent l'avantage d'être simples, fiables et... peu coûteuses.

**Pour en savoir plus** : Vincent Guigueno : «**Les feux de la mer : la France et les phares, XVIe-XXe siècles**», Gallimard Découverte, 2011. Dreyer F., Fichou J.C. : «**L'histoire de tous les phares de France**», Ouest France 2005. «**Pleins feux sur les phares**», catalogue de l'exposition présentée en 2012 au musée de la Marine à Paris.

**Sur internet** deux publications : HYPERLINK «<http://www.cairn.info/publications-de-Guigueno-Vincent--5786.htm>» et une vidéo sur la vie dans les phares : HYPERLINK «<http://escales.wordpress.com/2010/12/21/une-rarete-jean-pierre-abraham-sur-ar-men>»